

REUNION FUTSAL

14/09/2017

Clubs présents :

Pst Plélo futsal- Cf Plédran - Plessala US – St Brieuc futsal – St Carreuc futsal - 100 %
Collègue StBrieuc - Gazélec Sp St Brieuc – Cs Merdrignac- Asc Sourd St Brieuc.

Clubs absents excusés : Us Plouguernevel - Usa Paimpol-Plouézec - Loudéac St.Bugan
Fc - Lanrodec Bleiz futsal.

Membres de commission présents : Jean Paul Courcoux, Daniel Lefèvre, Alain
Lallart.

Absente excusée : Nathalie Faubert.

Arbitres présents : Jean Paul Trécult, Jean Luc Blévin, Ludovic Robin.

Arbitres absents excusés : Jean Louis Catros, Jean François Eveno, Rida Chaouki.

Jean Paul Courcoux, en ouverture de séance, excuse le Président Rémy Féménia et lui souhaite un prompt rétablissement ainsi qu'à Michel Laurent dirigeant du club Usa Paimpol-Plouézec. Il présente ensuite Alain Lallart nouveau membre de la commission départementale développement animation des pratiques.

R1 Futsal :

10 équipes avec le repêchage d'un club suite au désistement de Plabennec au dernier moment. Fougères Futsal avait donc été proposé mais étant donné que ce club s'est radié tout en transférant ses droits sportifs au club Agl Drapeau de Fougères, c'est ce club qui intègre la R1 futsal. Autre information importante, la salle du Cs Merdrignac ayant subi d'importants dégâts suite à un orage, nous avons dû inverser les 3 premières rencontres prévues à domicile pour ce club en R1. En fin de saison il y aura 2 descentes et 2 accessions suite aux barrages. A noter la mise en place de la FMI, tout club n'utilisant pas la FMI sera sanctionné financièrement et ceci dès la 1ère journée de championnat. Décision du comité de ligue du 9 septembre.

Coupe nationale au 14 septembre :

36 clubs engagés :

10 pour le 22

8 pour le 56

12 pour le 35

6 pour le 29

Le tirage au sort aura lieu le 27 septembre, nous sommes dans l'attente de la réponse de la FFF sur le nombre de qualifiés pour les 1/32ème de finale et en fonction du nombre, 2 ou 3 nous déterminerons le nombre de matches à effectuer lors du 1^{er} tour qui aura lieu semaine 42 (20 octobre). Une proposition de 4 poules géographiques sera effectuée lors de la CR.DAP du 16 septembre pour les 2 premiers tours, une poule 22, une 29, une 35 et une 56 afin d'éviter de trop longs déplacements. En fonction du nombre de matches à effectuer, il est possible que les clubs de R1 soit exemptés du 1^{er} tour. Lors du tirage, il sera tenu compte des 2 divisions d'écart, à savoir si R1 / D1 pas d'inversion, si R1 / D2 inversion, si D1 / D2 pas d'inversion. Au tour suivant il sera tenu compte du tour précédent.

Coupe région Bretagne au 14 septembre:

A ce jour 35 équipes engagées :

9 pour le 22

8 pour le 56

13 pour le 35

5 pour le 29

A noter que pour participer à cette compétition les équipes engagées doivent participer à un championnat départemental. Le 1^{er} tour éliminatoire aura lieu semaine 50 (15 décembre). 4 poules géographiques seront également proposées. Les R1 n'entreront pas lors du tour éliminatoire. Idem que pour la coupe nationale, si 2 divisions d'écart il y aura inversion des rencontres et au tour suivant il sera tenu compte du tour précédent. Les finales régionales se dérouleront le samedi 21 avril dans le district 22, des contacts ont été pris avec le club de Pordic-Binic qui possède un site avec 2 salles, à ce jour nous attendons la réponse du club et de la municipalité.

Championnat D1 :

Le calendrier est établi et publié, il a été tenu compte pour certains clubs du calendrier R1 de façon à optimiser l'utilisation des salles. A l'issue du championnat le vainqueur sera proposé pour disputer les barrages d'accession à la R1, en cas de refus de l'équipe classée 1^{ère}, il sera proposé à l'équipe classée 2^{ème} d'y participer et ainsi de suite sans pouvoir aller au-delà de la 5^{ème} place. Les équipes classées 9^{ème} et 10^{ème} seront rétrogradées en D2. A noter que suite à l'indisponibilité de la salle de Merdrignac, les 3^{èmes} rencontres à domicile en R1 ont été inversées, de ce fait lors de la 2^{ème} journée de R1 se déroulera

également la seconde journée de D1 avec le match Loudéac St Bugeon fc / Pst Plélo futsal, ce match de lever de rideau aura donc lieu à 19H45 et le match de R1 à 21H30. A noter le changement dans le décompte des points :

Victoire	3 pts
Match nul	1 pt
Défaite	0 pt
Forfait ou pénalité	- 1 pt

A signaler qu'étant donné que le calendrier général est très chargé, toute demande de report de match pour manque d'effectif sera systématiquement refusée et fera l'objet d'un forfait.

Championnat D2 :

9 équipes engagées, là aussi il a été tenu compte du calendrier R1 et D1 afin d'optimiser au mieux l'utilisation des salles. Sauf erreur il n'y a que la journée 9 où les 2 équipes de St Carreuc reçoivent en même temps. Le club aura donc la possibilité de faire les 2 matches le même soir en adaptant les horaires, soit de jouer l'un des matches le mardi soir étant donné que le club possède un créneau ce jour-là. Idem que pour la D1, pas de report pour manque de joueurs.

Licences :

Etant donné qu'il n'y a plus de licence papier et que la FMI n'est pas prévue cette saison, afin de remplir vos feuilles de matches, il vous faut soit télécharger sur votre téléphone l'application « foot compagnon », cette application vous permet de convoquer vos joueurs, d'envoyer des mails ou sms. Vous pouvez également en allant sur « footclub » imprimer la liste de vos joueurs qualifiés avec leur photo. Voici la marche à suivre.

Feuilles de matches :

Le club recevant doit télécharger et imprimer la feuille de match sur footclub et la renvoyer au district dès le lendemain du match. Il est également demandé aux clubs de saisir les résultats le plus rapidement possible sinon la saisie devient impossible.

Coupe départementale :

Cette coupe est réservée aux équipes disputant le championnat départemental, les équipes disputant la R1 ne peuvent participer à cette compétition. Les feuilles de matches seront vérifiées et si des tricheries sont relevées, des sanctions seront prises. Les 3èmes journées se dérouleront par poule de 3 équipes. 1ère journée semaine 38, 2ème journée semaine 52 et

3ème journée semaine 06. Chaque club recevra au cours des 3 journées. A l'issue des 3 journées, les équipes classées aux 1ères places de chaque poule seront qualifiées pour la suite de la compétition. En cas d'égalité au nombre de points pour la 1ère place, il sera tenu compte du goal avéragé particulier entre les équipes à départager, si nouvelle égalité du nombre de buts marqués, puis du nombre de buts encaissés. Pour départager les 2 équipes classées meilleures 2ème, soit il sera tenu compte du classement, soit 2 poules de 3 équipes seront constituées et le 1^{er} de chaque poule sera qualifié pour la suite de la compétition.

Règlement :

Cette saison les matches de R1, D1 et D2 se déroulent les mêmes semaines, ce qui veut dire la même journée. Ceci ayant pour but d'éviter que des joueurs participent dans plusieurs équipes. Un joueur ne peut donc pratiquer que dans une seule équipe, soit en R1, soit en D1, soit en D2 la même semaine. Des contrôles de feuilles de matches seront effectuées régulièrement.

Arbitrage :

En championnat il n'y a pas d'arbitre désigné, si vous souhaitez la présence d'un ou deux arbitres, il faut en faire la demande à l'avance. Le club demandeur devra régler le ou les arbitres sauf s'il y a entente entre les 2 clubs pour la répartition des frais.

Questions des clubs :

Les clubs demandent si les frais d'arbitrage pour la coupe départementale seront pris en charge par le district de football, tout au moins pour les 3 journées éliminatoires. Jean Paul Courcoux s'engage à faire la demande au prochain comité directeur. En attendant il demande aux clubs de procéder aux règlements des arbitres lors de la 1ère journée.

Les clubs demandent également si les engagements en championnat D1 et D2 et en coupe départementale seront payants. Là aussi Jean Paul Courcoux interrogera le comité directeur.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 20H15.

Un pot offert par le district clôturera cette réunion.

Le Président de la CD.DAP.

Jean Paul Courcoux